

Fiche de Données de Sécurité

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: COLLE pour PVC-U rigide

Fournisseur:

CEPEX, S.A.U
C/ Lluís Companys, 51-53
08400 Granollers (Barcelona) España
Téléfono: 00 34 93 870 42 08
Fax: 00 34 93 879 57 11
e-mail: cepex@cepex.com

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:
CEPEX, S.A.U - Teléfono: 00 34 93 870 42 08

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

Quantité	N.67/548/CEE	CAS	EINECS	Dénomination / Classification
60% - 70%	603-025-00-0	109-99-9	203-726-8	tétrahydrofurane F Xi R11 R19 R36/37
40% - 50%	606-010-00-7	108-94-1	203-631-1	cyclohexanone Xn R10 R20

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable.
Nocif par inhalation.
Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

4. PREMIERS SECOURS

NE LAISSER EN AUCUN CAS LA VICTIME SEULE

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau courante en gardant les paupières ouvertes, pendant au moins 10 minutes. Protéger ensuite les yeux avec une gaze stérile ou un mouchoir propre secs. CONSULTER UN SPECIALISTE.

En cas d'ingestion:

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.
Administrer de l'huile de vaseline minérale médicinale; ne pas administrer du lait ou de graisses animales ou végétales en général.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un lieu bien aéré.
APPELER UN MEDECIN.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

En cas d'incendie, utiliser... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques ajouter: 'Ne jamais utiliser d'eau').

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Fiche de Données de Sécurité

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.
Refroidir avec de l'eau les boîtes exposées au feu.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Eliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Ne pas fumer durant le travail.

Conditions de stockage :

Aucune en particulier.

Conservé à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.

Conservé à une distance éloignée de flammes et d'étincelles. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

Installation électrique de secours.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

Nécessaire en cas d'une aération insuffisante ou d'une exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH):

tétrahydrofurane

VLE 8h: 150 mg/m³ - 50 ppm VLE short: 300 mg/m³ - 100 ppm TLV TWA: 50 ppm, A3 - 147,44 mg/m³, A3 Skin

TLV STEL: 100 ppm, A3 - 294,89 mg/m³, A3 Skin

cyclohexanone

VLE 8h: 40,8 mg/m³ - 10 ppm VLE short: 81,6 mg/m³ - 20 ppm TLV TWA: 20 ppm, A3 - 80,28 mg/m³, A3 Skin

TLV STEL: 50 ppm, A3 - 200,7 mg/m³, A3 Skin

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur:

incolore

Point de fusion:

-31°C hasta -108°C

Point d'ébullition:

+ 65°C hasta +156°C

Densité relative:

0.98 a 20 °C

Fiche de Données de Sécurité

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter:

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques.

Substances à éviter:

Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition:

Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

Le produit ne contient pas de substances avec une considérable importance toxicologique.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

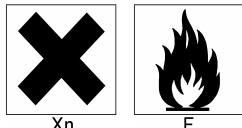
Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR-UN Number:	1133
ADR-Class:	3
ADR-HI number:	33
ADR-Shipping Name:	ADHESIFS contenant liquides inflammables
ADR-Packing Group:	II
ADR-S.P.:	640 D
IATA-UN Number:	1133
IATA-Class:	3
ADR-Shipping Name:	ADHESIFS contenant liquides inflammables
IATA-Passenger Aircraft:	305
IATA-Cargo Aircraft:	307
IATA-Label:	Flamm. Liquid
IATA-Packing group:	II
IATA-ERG:	3L
IMDG-Marine pollutant:	0
IMDG-UN Number:	1133
IMDG-Class:	3
ADR-Shipping Name:	ADHESIFS contenant liquides inflammables
IMDG-Packing group:	II
IMDG-EmS:	F-E , S-D
IMDG-Storage category:	B

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

1999/45/CE (Classification et étiquetage):



Symboles:

Xn Nocif

F Facilement inflammable

R Phrases:

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

S Phrases:

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Fiche de Données de Sécurité

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
S33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S43 En cas d'incendie, utiliser... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques ajouter: 'Ne jamais utiliser d'eau').
S25 Éviter le contact avec les yeux.

Contient:
cyclohexanone

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

16. AUTRES INFORMATIONS

Text of R phrases referred to under heading 2:
R11 Facilement inflammable.
R19 Peut former des peroxydes explosifs.
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R10 Inflammable.
R20 Nocif par inhalation.

Principales sources bibliographiques:
ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities
SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold
ACGIH - Threshold Limit Values - 1997 edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.